

## Bon de commande

A envoyer ou à faxer à

### BRUYLANT

Rue de la Régence 67 • B-1000 Bruxelles  
Tél. : +32(0)2.512.98.45 • Fax : +32(0)2.511.72.02  
info@bruylant.be • www.bruylant.be

### Dépositaire à Paris : LGDJ

20 rue Soufflot • F-75005 Paris  
Tél. : +33(0)1.46.33.89.85  
Fax : +33(0)1.40.51.81.85

ou à votre libraire habituel

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Société \_\_\_\_\_ N° TVA \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Bte \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_

### Commande (frais d'envoi non compris)

Quantité	Titre	Prix
.....	L'administration électronique au service des citoyens	45 €

### Paiement

- A la réception de la facture  
 Par carte de crédit  
 American Express     Diners Club     Eurocard/Mastercard     Visa

Carte n° \_\_\_\_\_

Titulaire de la carte \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Date

Signature

# BRUYLANT

DROIT • RECHT • LAW

CONSEIL D'ÉTAT

UNIVERSITÉ PARIS-I PANTHÉON-SORBONNE

## L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE AU SERVICE DES CITOYENS

SOUS LA DIRECTION DE

**GEORGES CHATILLON**

UNIVERSITÉ PARIS-I PANTHÉON-SORBONNE  
DIRECTEUR DU DESS DROIT DE L'INTERNET  
ADMINISTRATION ENTREPRISES

**BERTRAND DU MARAIS**

MAÎTRE DES REQUÊTES AU CONSEIL D'ÉTAT



BRUYLANT

L'Administration électronique traverse aujourd'hui une évolution majeure. Après une première phase d'expérimentation, la période actuelle est celle du passage à la grande échelle, avec la généralisation des téléservices rendus aux usagers, la diffusion en ligne de l'information administrative et l'usage des intranets dans les services publics.

Cet ouvrage regroupe les travaux du colloque organisé par le Conseil d'État et l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Pour la première fois, les effets de l'administration électronique pour les collectivités publiques et leurs usagers sont abordés sous l'angle juridique.

Les meilleurs spécialistes français et étrangers, praticiens et universitaires, donnent ici leurs analyses des difficultés juridiques, mais aussi leurs bonnes pratiques, concernant :

- les relations entre administrations et usagers, avec les téléprocédures et les téléservices ;
- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au sein des administrations ;
- la dimension « citoyenne » des TIC, qui voit l'éclosion de nouveaux « droits » à l'information, à la sécurité des réseaux, etc. et qui renouvelle la problématique de la protection des données personnelles.

ISBN 2-8027-1651-4 • 2003 • 492 p. • 45 €

---

## TABLE DES MATIÈRES

### **PARTIE I.**

#### **LE DROIT APPLICABLE À L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE**

- Section I<sup>re</sup>. Introduction générale
- Section II. Vers un droit des téléprocédures

### **PARTIE II.**

#### **LA MISE EN ŒUVRE DE L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE**

- Section I<sup>re</sup>. Les évolutions internes : nouvelles façons de travailler, nouveaux droits, nouvelles obligations pour les employeurs publics et leurs agents
- Section II. L'évolution des services publics vis-a-vis de leurs partenaires : vers un continuum de services ?

### **PARTIE III.**

#### **L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE : VERS UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ**

- Section I<sup>re</sup>. Les attentes des usagers
- Section II. De nouvelles réponses aux besoins de la société
- Section III. Administration électronique et protection de la vie privée

### **PARTIE IV.**

#### **L'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE : QUEL BILAN ?**

- Section I<sup>re</sup>. Rapports généraux des rapporteurs de session
- Section II. Les enjeux de l'administration électronique : observation des expériences européennes à partir de systèmes juridiques et institutionnels étrangers